

ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCILCONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIALCOMITE D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS DE PASSEPORTS
ET DE FORMALITES DE FRONTIERES

PROJET DE RAPPORT AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Nouvelle rédaction des paragraphes 13 et 25.

13. Au cours de l'examen des différentes catégories de visas, le Comité d'experts s'est occupé en premier lieu des visas de sortie. Il a adopté la recommandation suivante:

"Les visas de sortie devraient être universellement abolis et les autres formalités de sortie réduites au strict minimum".

25. L'attention du Comité a été attirée sur un certain nombre de formalités qu'entraîne une demande de visa et qui ont pour résultat d'occasionner au voyageur des inconvénients, des retards et des dépenses, en particulier, le nombre et la complication des formulaires, la nécessité de fournir des photographies et de présenter des lettres de recommandation et des certificats de police. Le Comité a formulé la recommandation suivante:

"Les formalités à remplir à l'occasion d'une demande de visa devraient être simplifiées et en particulier le nombre des documents requis à l'appui d'une demande de visa devrait être limité au minimum indispensable".